

ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Emploi Question écrite n° 39725

Texte de la question

M Jean-Claude Chupin attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur la situation precaire des jeunes qui sont soit sans emploi, soit dans une categorie tres incertaine (TUC, SIVP, etc). Ces jeunes, frequemment, s'organisent afin de trouver un emploi stable. Cette recherche active necessite des frais de courrier, photocopies, telephone, et nombreux sont ceux qui ne peuvent les engager, leurs revenus etant bien souvent nuls. Afin de leur permettre de poursuivre leurs recherches, une aide est indispensable. Il lui demande quelles sont les mesures actuelles ou en cours d'elaboration qui permettraient le financement de ces depenses.

Données clés

Auteur: M. Chupin Jean-Claude

Circonscription: - SOC

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 39725

Rubrique: Jeunes

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1804